

AGENCE DE BURES-SUR-YVETTE

6, RUE DE LA GUYONNERIE  
91440 BURES-SUR-YVETTE  
TÉL. 01 69 18 26 00  
FAX 01 69 18 26 26  
www.lyonnaise-des-eaux.fr



Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
45 rue Charles de Gaulle  
91440 BURES SUR YVETTE

Bures sur Yvette, le 28 février 2011

Dossier : Monsieur Alain BROUSTE  
17 Chemin de la croix de Bures  
Evolution des prix

Référence Client : 40-034828-05

NUMERO	318	DST
BURES-SUR-YVETTE		URBA
COURRIER ARRIVÉ LE		ENVIRON
2	MAR. 2011	BE
		RB
		CTM
ST		

Monsieur le Maire,

Suite à votre demande relative à l'affaire citée en objet, nous vous confirmons les éléments de réponses aux questions posées par Monsieur Alain BROUSTE.

La rémunération de Lyonnaise des Eaux est définie dans chaque contrat de délégation de service public qui nous lie avec soit avec la Commune de Bures sur Yvette pour les réseaux d'assainissement et d'eau potable communaux, soit avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Yvette pour le réseau Intercommunal.

Ces contrats prévoient des clauses d'évolution des prix avec des formules de variation de la rémunération de base du délégataire dont la fréquence et les indices de variation sont spécifiques à chaque contrat.

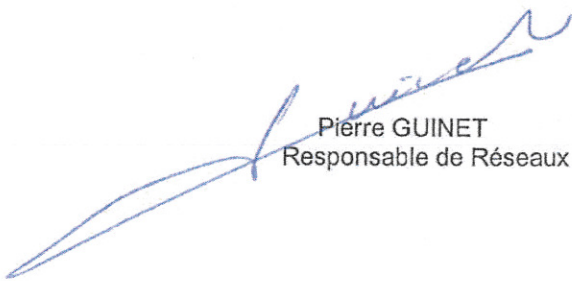
Ces fréquences sont :

- Trimestrielles pour les parts « Lyonnaise des Eaux » abonnement et consommation,
- Semestrielles pour les parts « Lyonnaise des Eaux » abonnement, Collecte et Traitement réseau communal,
- Trimestrielles pour la part « Lyonnaise des Eaux » réseau Intercommunal.

Les indices liés à ces formules de variation peuvent engendrés des hausses ou des baisses de la dite-rémunération.

La renégociation en 2010 du contrat de délégation du service public d'assainissement de la commune de Bures sur Yvette a permis de faire baisser le coût du service d'environ 12 % (calculé sur la base d'une facture type 120 m<sup>3</sup>) et ce, avec un niveau de prestation supérieur à l'ancien contrat. (Exemple, un programme d'investissement de 840 K€ HT, une démarche environnementale ISO14001 et un DIAGRAP (Diagnostic Rapide des Réseaux)).

En espérant avoir répondu à votre attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

  
Pierre GUINET  
Responsable de Réseaux